

au chef de l'opposition qui, sans doute, eût provoqué une enquête à ce sujet pendant la session de la législature. Mais les honorables membres n'ont pas jugé à propos d'en agir ainsi: ils ont préféré énoncer des assertions,—non, pas des assertions: je fais erreur; c'étaient des rumeurs,—à trois mille milles de distance de ceux qui étaient l'objet de l'attaque, et qui, par conséquent, ne pouvaient pas se défendre comme il fallait.

Je vais commenter particulièrement certaines allégations faites sur le parquet de cette Chambre, le 16 mars, par l'honorable député de New-Westminster. Je vais faire lecture d'une lettre traitant de ces allégations, laquelle lettre, j'en suis sûr, ne manquera pas d'éclairer les honorables collègues. J'ai reçu, portant la date du 23 mars, une lettre de l'honorable R. W. Bruhn, ministre des Travaux publics à Victoria, qui est ainsi conçue:

Pour votre gouverne, je vous inclus la note que me transmet M. Philip au sujet des affirmations faites par M. Reid et consignées au hansard du 16 mars. J'inclus aussi un des discours que j'ai prononcés à la législature ici, exposant plus en détail le régime des secours aux chômeurs dans la Colombie-Anglaise.

Puisque d'aucuns ont commenté le prix du bois de construction, je vous apprendis que le prix moyen du bois de construction, livré aux campements, est de \$20.60 du mille pieds. L'entretien des campements, y compris l'outillage, est de \$36.46 pour chaque homme. L'on trouve ce coût plutôt modeste.

Les déclarations de M. Reid et des autres orateurs sont sans fondement, et vous pouvez le dire sans crainte à l'occasion, car le comité du chômage ici n'a jusqu'ici rien trouvé qui justifie ces déclarations.

Vient ensuite le mémoire de M. Philip, ingénieur en chef, à M. Bruhn:

Au sujet du discours de M. Thomas Reid à la Chambre des communes, page 1283 (v.a.) du hansard.

Emploi d'hommes: Nous avons employé près de 25,000 à des travaux de secours, et non 16,000.

Nous avons acheté 23 appareils Delco, quelques-uns usagés, et non 100, comme un camionneur l'a dit à M. Reid. Si ce dernier s'adressait à qui de droit, ses renseignements seraient peut-être plus exacts.

Approvisionnement d'eau: Il est vrai que l'on a creusé un puit au coût de \$75, dont le rendement était insuffisant pendant la saison de sécheresse, et un autre dont le coût s'est élevé à \$22. Il ne fut pas nécessaire d'utiliser ce puits, car le premier donna de l'eau en abondance à la suite d'un changement de température. C'est là un scandale à l'étude duquel M. Reid consacre le temps de la Chambre des communes.

Quant au fabricant qui a dit à M. Reid qu'il avait vendu 50,000 couvertures et que "cela l'avait remis en bonne posture financière." Les faits sont que l'on a acheté 7,700 paires de couvertures neuves et 420 paires usagées, soit un total de 8,120.

Quant aux brouettes en acier, il peut les avoir comptées dans un camp pour distribution dans d'autres camps. Quant à l'homme chargé d'en

[M. Plunkett.]

surveiller l'emploi, la chose est trop ridicule pour que l'on s'en occupe.

Charbon: Le charbon a été acheté à Mission, dans la localité, et transporté dans le camp pour les fourneaux de cuisson. Après l'achat de ces fourneaux, on s'aperçut qu'ils étaient munis de grilles pour l'utilisation du charbon comme combustible, mais l'erreur fut corrigée aussitôt que possible. On n'a pas acheté de charbon par wagon complet.

Quant aux soumissions pour la coupe du bois, il s'agit du camp Alloco. A un certain moment, l'approvisionnement manqua et on ne pouvait trouver de bois dans un rayon de trois milles du camp, et là il fallait le livrer au chemin de fer. Un petit contrat pour la coupe de 100 ou 200 cordes de bois fut annoncé de la façon régulière et quelques-uns des colons de la région acceptèrent le contrat.

Relativement au contremaître du chemin du Gouvernement qui avait \$50,000 à la banque: Nous ne savons rien de cela, mais si les renseignements de M. Reid sont aussi exacts dans ce cas que dans celui des couvertures, des brouettes en acier, de l'approvisionnement d'eau, du charbon et de la régaleuse qui ne pouvait tourner sur la route, on devrait alors, à mon avis, accorder bien peu d'attention à l'honorable député, M. Thomas Reid.

C'est là le mémoire de M. P. Philip, ingénieur en chef et sous-ministre des travaux publics.

Je désire souligner en passant les paroles de l'honorable député de Comox-Alberni (M. Neill). Voici une des déclarations:

On pourrait dire qu'ils étaient presque luxueusement aménagés, avec douches à l'eau chaude et à l'eau froide, appareils pour l'éclairage à l'électricité et, dans certains cas, me dit-on, appareils radiotélégraphiques.

Le ministre des travaux publics à Victoria répond comme suit à cette déclaration:

Les camps ont été construits en conformité des règlements d'hygiène de la province, de 1920. Des douches avec eau chaude et eau froide furent installées dans les camps permanents, comme l'exigent ces règlements. Il y avait une douche pour tous les 20 ou 25 hommes. Le coût en était d'environ \$7 chacune; la douche comprenait une stalle en bois recouverte de papier goudronné, d'un plancher en lattes et d'un drain en bois.

On a acheté 23 appareils pour l'éclairage électrique qui ont servi pour environ 10 p. 100 des camps. Quelques-uns de ces appareils étaient usagés et n'ont guère perdu de leur valeur. On a calculé avec soin le coût de l'éclairage à l'électricité, en tenant compte de la période pendant laquelle les appareils ont été en usage et de ce que ces derniers pouvaient rapporter ensuite, et on a jugé que, dans les grands camps permanents, l'éclairage à l'électricité était moins dispendieux que l'éclairage au pétrole ou à la gazoline.

A propos des appareils radiotélégraphiques: Aucun n'a été acheté.

Voici une autre déclaration de l'honorable député:

Les outils ont été fournis avec une profusion inconnue encore dans les travaux de voirie. Chaque homme avait une brouette; chaque hom-